

Une liberté mal aimée ?

L'ingérence de plus en plus marquée de l'Etat dans l'enseignement en France avec ses programmes racoleurs et immoraux rétrécit toujours plus la liberté d'enseignement. Le nivellement par le bas, le rejet de la culture des siècles passés, en menaçant la liberté, menace notre société toute entière. Anne Coffinier appelle les professeurs à reconquérir une liberté qu'ils semblent avoir renoncé à défendre.

La liberté d'enseigner des professeurs, une liberté mal aimée ?

L'art d'aimer d'Ovide a été imposé par l'Education nationale comme œuvre unique et obligatoire au baccalauréat en latin, pour 2009-2011 à l'écrit. Les élèves de terminale en section littéraire auront aussi cette année le « bonheur » d'étudier en français les liaisons dangereuses de Choderlos de Laclos, une des quatre œuvres obligatoires. Voir l'Etat user de son pouvoir pour imposer des textes mineurs, racoleurs et complaisants dans la peinture de la dépravation des mœurs est choquant. Mais ce qui l'est encore plus, à mon sens, est que l'on puisse trouver normal que l'Etat dicte dans le détail les textes ou thématiques que les professeurs étudieront avec leurs élèves – et ce pour un nombre croissant d'examens et de concours.

Comment a-t-on pu en arriver là ? Il faut certainement prendre en compte le fait que l'Etat pense en gestionnaire. On organise plus facilement les examens pour 12 millions d'élèves et 2 millions de professeurs en imposant des œuvres uniques. Question d'inefficacité, n'y voyez pas malice ! Il y a en outre fort à parier que la vieille passion française pour l'égalité soit aussi un élément d'explication de ce choix liberticide. A Montfermeil comme à Neuilly, on étudiera les mêmes textes. Et comme on suppose la « banlieue » incapable d'apprécier les chefs d'œuvre, on préfère miser sur une littérature supposée affriolante. La jeunesse ne lit plus ? Qu'à cela ne tienne, l'Etat a même inscrit un film au programme de français, les Liaisons dangereuses de Stephen Frears. Ainsi se produit le nivellement par le bas auquel nous assistons impuissants depuis 35 ans.

Mais s'il y a toujours plus d' « épreuves à programme » et que ces programmes sont de plus en plus restrictifs, c'est fondamentalement par ce qu'on ne croit plus à la liberté d'enseignement des professeurs. Elle est pourtant la condition même d'une société libre. A coup de circulaires ou de notes de services, l'Etat transforme le noble métier de professeur en travail d'agent d'exécution. Ces programmes ultra spécialisés nuisent à la vocation généraliste de l'enseignement secondaire et empêchent les jeunes d'acquérir une véritable culture générale. Un bachelier pourra être « pointu » sur Choderlos de Laclos sans n'avoir jamais lu une ligne de Péguy ou de Corneille. Tout confine au bachotage. Rien ne vient nourrir l'âme et répondre aux interrogations existentielles des adolescents.

Bien sûr, quand cela les arrange, les syndicats font mine de se préoccuper de cette liberté. Ils l'ont ainsi brandie sans vergogne pour faire renoncer le ministre de Robien à son projet de décret rendant obligatoire le recours à la méthode syllabique d'apprentissage de la lecture. Moyennant quoi, partout en France, c'est encore la méthode semi-globale qui domine car, face aux inspecteurs hostiles à la syllabique, rares sont les instituteurs qui se sont sentis de taille à faire un choix si « politiquement incorrect ».

Mais sur le fond, presque tout le monde a fait son deuil de la liberté d'enseignement des professeurs. Les « enseignants », comme ils se laissent nommer, n'ont pas tous une âme de dissidents : ils protestent mais obtempèrent de guerre lasse. Les parents, qui n'accordent pas toujours une grande confiance aux professeurs de leurs enfants (surtout depuis la création des IUFM, le triomphe du pédagogisme et la baisse de niveau flagrante qui en résulte) sont plutôt rassurés par l'ingérence de l'Etat : un programme unique et obligatoire devrait éviter le pire, et puis tout le monde sera logé à la même enseigne.

Enfin, il y a les idéologues des syndicats et groupes de pression désireux de transformer la société par l'école, avec ou sans le consentement des professeurs. Non contents d'avoir détruit les méthodes d'enseignement traditionnelles, c'est au contenu même des cours qu'ils s'attaquent en promouvant des œuvres se réclamant d'une logique de rupture morale et esthétique. Foin des classiques, il faut du neuf ! En finir avec l'école qui transmet la culture des siècles passés et la morale des pères de famille.

Face à cette perte du goût de la liberté véritable qui menace notre société, il est urgent de nous réconcilier avec la liberté d'enseignement des professeurs. Pour faire de nos enfants des êtres libres, il nous faut les confier à des êtres libres jaloux de leurs libertés. Il est en conséquence urgent de former les professeurs dans cet esprit. C'est ce que nous essayons de faire dans notre Institut Libre de Formation des Maîtres avec nos 96 étudiants (<http://www.ilfm->

formation.com/). Et si nous soutenons le développement d'établissements réellement libres, c'est parce que le professeur doit être libre dans l'exercice de sa profession mais comptable de ses résultats devant le directeur et les parents. C'est ce principe de responsabilité qui fait défaut au système éducatif actuel ; c'est ce même principe qui est à la source du développement irrésistible des écoles indépendantes.

Anne Coffinier, présidente de la Fondation pour l'école, a fondé en 2007 l'Institut Libre de formation des maîtres ; 25 rue Sainte-Isaure 75018 Paris tel : 01 42 62 76 94

{xtypo_info}Article paru dans l'Homme Nouveau du 7 novembre 2009{/xtypo_info}